

# LE MINISTÈRE DE JUSTICE SOCIAL EN ASIE ORIENTALE

Ando Isamu

## *Introduction biographique*

**F**J'ai été ordonné prêtre jésuite en 1964, à la fin du Concile de Vatican II à Tokyo. Cela s'est passé six ans après mon arrivée au Japon, en tant que jeune scolastique arrivant d'Espagne. Ma première affectation fut à l'Institut Socio-Economique de l'Université jésuite de Sophia (Tokyo). En 1966, j'ai été nommé délégué provincial du comité jésuite SELA (Socio-Economic Life in Asia) qui coordonnait et promouvait les ministères apostoliques sociaux en Asie orientale. En 1968, je suis devenu Conférencier en Ethique et Economie à l'Université de Sophia. De 1972 à 1980, j'étais le Directeur du Centre de Relations Asiatiques à l'institut socio-économique de cette même université. En 1976, j'ai pris la citoyenneté japonaise. En 1979, je suis devenu membre du Comité Exécutif de JRS (Jesuit Refugee Service) récemment créé en Asie orientale. En 1981, la Province japonaise a ouvert un centre social à Tokyo auquel j'ai été affecté, et à la fin de l'année 1983, j'ai été nommé directeur de ce Centre. De 1989 à 1991, j'étais nommé Secrétaire exécutif du SELA auprès du service d'entraide de l'EAO. Actuellement, je suis directeur du Centre jésuite social à Tokyo et je vis dans une petite communauté de séminaristes jésuites.

Après mon affectation auprès de l'Université de Sophia, je suis allé vivre dans une région pauvre de Tokyo où un Jésuite avait élaboré une institution d'aide sociale pour des enfants malades avec une clinique gratuite destinées aux personnes nécessiteuses. Lorsque j'étais là-bas, je louais un vieil appartement dans une communauté à faibles ressources qui servait également de lieu de rencontre pour les gens du voisinage et pour les étudiants universitaires volontaires. Bien qu'il était difficile de comprendre les Jésuites de notre

— LE MINISTÈRE DE JUSTICE SOCIAL EN ASIE ORIENTALE —

province, certains montraient un certain intérêt à nous rejoindre et vivre en commun. L'endroit était très étroit et modeste. Et, habituellement, il y en avait deux ou trois d'entre nous qui vivaient là-bas. Depuis lors, j'avais compris qu'il était possible, même dans les sociétés affluentes, de vivre simplement comme le font les gens ordinaires, dans des endroits qui ne sont pas les leurs. Cela ne va nullement à l'encontre de notre travail apostolique et de plus, vous sentez que vous ressentez les valeurs de l'Esprit et que vous vous rapprochez des gens.

*Se familiariser avec le ministère de justice social  
en Asie orientale*

En travaillant et en enseignant à l'Université, j'étais profondément impliqué dans les questions de pauvreté, de développement et de manifestes violations de droits personnels à travers toute la région de l'Asie orientale. J'ai ouvert un bureau asiatique à l'Institut socio-économique dans le but de collecter des informations correctes sur les réalités existantes, d'offrir des opportunités d'intégrer des séminaires performants et de procurer des contacts aux éducateurs et aux étudiants universitaires.

Entre-temps, un groupe de Jésuites d'Asie orientale avait démarré un nouveau réseau d'organisations dans l'apostolat social appelé SELA (Socio-Economic Life in Asia) et le Provincial m'avait désigné Délégué pour le Japon. Cette équipe jésuite gérait des projets communs dans la région d'Asie orientale. Le quatrième séminaire international, « L'Atelier des Educateurs pour l'Action Sociale » qui eut lieu au Japon en Août 1971 et rassembla environs 200 éducateurs de 11 pays asiatiques m'ont procuré de très enrichissants aperçus des réalités asiatiques.

*Les réponses des Jésuites à la Tragédie des Boat People vietnamiens*

Ensemble avec l'équipe du SELA, j'ai eu la chance de visiter le Vietnam pendant la dernière phase de l'offensive américaine à cet endroit. Cette visite a changé radicalement mon comportement et ma vie personnelle. Quelques années plus tard, accompagné d'une équipe japonaise, le flot de réfugiés en Thaïlande provenant du Vietnam et les réfugiés cambodgiens et laotiens – les « boat people » - m'ont incité à étudier la situation dans les

campes de réfugiés en Asie orientale. Quelques-uns d'entre nous, les Jésuites, essentiellement de l'équipe du SELA, prirent conscience du besoin de faire quelque chose en faveur des Boat people vietnamiens et d'autres réfugiés asiatiques demeurant en Thaïlande. Le résultat qui en découla, était la création de JRS sous la tutelle du Père Général Pedro Arrupe. Dans une atmosphère de sympathie internationale envers les Boat people, l'Université de Sophia où je travaillais, démarrait des programmes d'éducation dans les camps de réfugiés Thaï et créa un nouveau système amenant les étudiants à effectuer des travaux volontaires là-bas sous la gouvernance de l'Evêque Jésuite Joseph Pittau, alors, Président de l'Université.

Notre bureau à l'Université faisait de la coopération aux activités de JRS en Asie orientale une priorité. Lorsque, à la fin des années 1970, des centaines de réfugiés boat people commençaient à rejoindre les côtes japonaises pour chercher refuge, je découvris la froideur de la société japonaise à leur rencontre. Entre-temps j'ai pris la citoyenneté japonaise et les attitudes égoïstes de cette société opulente m'ont profondément blessé, mais en même temps elles m'ont lancé un défi car j'étais dans une position légale privilégiée pour faire entendre les voix des réfugiés étrangers alors qu'ils suppliaient d'avoir un endroit sûr qui leur permettraient de survivre. Je savais très bien que les responsables gouvernementaux de l'immigration ne pouvaient exercer ouvertement une pression sur moi puisque j'étais déjà à ce moment-là un citoyen japonais et pas seulement un étranger détenant un visa de trois ans. Malgré cela, ils ont exercé une pression sur moi à travers les autorités de l'université où j'enseignais. Entre-temps, je fus officiellement désigné comme une personne de ressources par le Comité des Relations Etrangères de la Diète Japonaise, lorsque les hommes politiques se sont mis à négocier la ratification du Japon de la Convention Internationale sur les Réfugiés.

### *Le Salut à visage humain*

Un jour, un jeune laotien en danger immédiat d'être banni du Japon m'appela de toute urgence à mon bureau à l'Université. Je ne savais quoi faire pour l'aider, mais je me souviens avoir beaucoup prié, en recherchant des personnes d'influence pouvant nous venir en aide. Son cas fut miraculeusement résolu en peu de temps, puis des centaines de jeunes réfugiés se mirent à affluer dans mon bureau à la recherche d'aide et de

conseils. Des citoyens ordinaires, certains d'entre eux des professeurs d'université et des étudiants, se sont rassemblés en tant que volontaires ; les médias ont épousé la cause et environ 12 avocats sont également devenus membres du groupe, nous décrivant comme une organisation professionnelle solide, capable de négocier avec les services de l'immigration. Le lobbying politique était un outil puissant pour amener les changements souhaités à cette époque. Il y avait des succès mais uniquement au prix d'une grande dépense de temps et d'énergie. Le fait que des gens qui étaient totalement impuissants au Japon étaient dans ce pays

*je perdais mon statut social au sein de la société japonaise comme une personne liée à l'Université, mais je gagnais en liberté en étant aux côtés de ceux qui étaient discriminés*

officiellement acceptés, était pour tous, une grande source de joie. Quelles qu'étaient leurs idéologies, leurs croyances et diverses approches religieuses, la compassion et le respect pour la personne humaine gagnèrent la sympathie de la plupart des gens. Je peux encore ressentir la joie de centaines de jeunes réfugiés

désespérés qui se sont sentis totalement libérés lorsqu'ils furent finalement reconnus comme personnes humaines, après de longues années d'oppression pour sans avoir commis aucune faute. Pour la première fois dans ma vie, je compris ce qu'était réellement le « salut ».

Bien que l'atmosphère officielle ait changé, et que s'était installé une législation indulgente à l'encontre des réfugiés, le système et particulièrement les officiels responsables pour avoir maintenu le strict statu quo, demeuraient largement inchangés. Entre-temps, les collaborateurs et les volontaires étaient las de continuer le combat et se sont désengagés, se disant que les questions de base avaient été résolues et que les cas difficiles nécessitant un soutien fort et continu, pouvaient être suivis par un petit nombre de personnes dévoués. Une telle situation amena déception et désillusion à toutes les parties concernées.

### ***L'inauguration du Centre social de Tokyo.***

Au début des années 1980, la Province ouvrit le nouveau Centre social et je proposais d'y travailler en abandonnant la plupart de mes tâches

à l'Université. Ce fut un nouveau début dans un Centre qui commençait à fonctionner dans une maison léguée par la Compagnie, mais sans trop de préparation. Ce n'était pas une tâche facile. Et comme cela se passe souvent dans d'autres tentatives apostoliques, il y avait un manque de communication et des préjugés mutuels. L'avenir de notre engagement apostolique, en particulier, le travail avec les réfugiés au Japon et l'étroite coopération avec JRS, parmi d'autres nouvelles tâches, amena des tensions douloureuses entre les trois Jésuites travaillant là-bas à temps partiel et vivant dans la même maison. J'étais en fait le seul Jésuite travaillant à temps plein dans le nouveau centre. Les deux premières années étaient difficiles et critiques jusqu'à ce que certains changements dans le personnel jésuite interviennent.

D'autre part, comme l'Université absorbait de plus en plus d'efforts de la part des Jésuites, je décidais de stopper tous mes engagements universitaires, si bien qu'avec les deux membres du personnel, laïcs, je pus me concentrer sur le développement du Centre Social comme un Centre de la Province. En faisant cela, je perdais mon statut social au sein de la société japonaise comme une personne liée à l'Université, mais je gagnais en liberté en étant aux côtés de ceux qui étaient discriminés.

Depuis lors, les priorités apostoliques du Centre étaient les suivantes :

- ♦ . établir des liens de réseau solides avec la Compagnie sur des thèmes concernant les questions d'apostolat social, en particulier dans les régions d'Asie orientale ;
- ♦ . devenir un canal pour le Secrétariat de la Justice à Rome, traduisant en japonais et présentant à notre Province, les documents principaux du Père Général et de notre Secrétariat ;
- ♦ . promouvoir l'apostolat social au niveau de la Province
- ♦ . renforcer les liens avec les ONG japonaises qui travaillent dans le sens d'une transformation et d'une orientation vers les faibles et les victimes de l'oppression.

Notre Centre est profondément engagé dans les programmes de développement des communautés rurales pauvres au Vietnam (15 ans) et au Cambodge (5 ans).

La collaboration avec les travailleurs migrants étrangers est l'une de nos priorités et je consacre une partie de mon temps aux activités pastorales partagées avec eux au sein d'une paroisse du diocèse de Tokyo, et ensemble avec des volontaires, nous recherchons des solutions aux difficiles problèmes qu'ils rencontrent au Japon. Les travailleurs migrants du Brésil, du Pérou,

— LE MINISTÈRE DE JUSTICE SOCIAL EN ASIE ORIENTALE —

des Philippines, et d'autres pays encore, représentent plus de la moitié de notre population catholique au Japon.

Finalement, dans un sens de partage avec ceux qui liront ce texte, je souhaite mentionner que je me sens pleinement satisfait de ma vie et de ma vocation jésuite. J'ai, bien évidemment, fait l'expérience de déceptions, de mésententes, de moments de black-out et de manque de soutien, mais j'estime que mon cœur est souvent en paix et rempli de joie. Je rencontre constamment de nouveaux défis. Un sentiment d'impuissance est un phénomène très banal, mais ma prière naturelle est la suivante : « Seigneur, maintenant, c'est à toi ! Fais quelque chose pour améliorer la situation ! »

Si je devais entrer au noviciat à nouveau, je choisirais le même mode de vie, la même route apostolique.